

## **B. Faciliter l'accès aux services pour tous les résidents, en particulier des jeunes**

Le désengagement de certains services publics et la polarisation des services et des équipements sur la ville centre, exclut certains habitants, en particulier, les moins mobiles, les jeunes, les précaires, les personnes âgées.

Même si les expériences de rapprochement (usagers / service public) se renforcent via le développement des outils numériques et les projets de médiation, l'accès aux services et aux équipements reste un enjeu majeur pour le développement de la vie sociale du territoire.

La fréquentation du bus itinérant EFS « **le lien** » depuis l'été 2020 fait émerger le besoin de services de proximité et d'accompagnement des usagers. Dans le même temps, des partenaires, associations et collectivités territoriales assurent également ce type de service, permanences juridiques, médiation familiale, etc., il en ressort un **besoin d'identifier plus précisément le périmètre d'intervention de chacun et la nécessité de renforcer le travail en réseau pour mieux articuler les différentes interventions.**

Le service petite enfance gère également un guichet unique pour renseigner les familles à la recherche d'un mode d'accueil, c'est un lieu ressource d'information sur tous les modes de garde disponibles sur le territoire. Depuis janvier 2020, un service en ligne permet aux parents d'effectuer des démarches à distance, préinscriptions, réservations de places, paiement de factures, etc.

Comme sur d'autres territoires ruraux, l'enclavement du territoire est un facteur supplémentaire d'inégalité d'accès à l'information et à la formation des jeunes. Dans un contexte socioéconomique fragilisé, les obstacles qu'ils rencontrent les placent en situation défavorable pour la suite de leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Les jeunes filles sont particulièrement concernées par ces orientations subies.

- La disparition de lieu d'information / orientation généraliste type Point d'information jeunesse (PIJ, BIJ), structure en capacité d'apporter des réponses aux questions (orientation, emploi, logement, mobilité nationale et internationale) en complément des missions assurées par la mission locale,
- L'absence de formation post bac et de filière de formation structurante en lien avec les besoins et les ressources du territoire pénalise les jeunes les moins mobiles / ou issus des milieux sociaux les moins favorisés,
- Les freins que représentent les difficultés de mobilité et l'éloignement des grandes villes, dans les démarches mais également dans la réduction du champ des possibles.

Les questions de **mobilité sont omniprésentes dans les échanges**, elles sont analysées comme un véritable frein à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Les difficultés de déplacement impactent leur participation aux activités extrascolaires, lieux de rencontres et de socialisation, mais également leur choix professionnel. *« Les jeunes qui réussissent à l'école partent, les autres semblent relégués, assignés à résidence »*. Ce phénomène entretient chez certains d'entre eux une vision dévalorisée du territoire ».

L'enjeu de la mobilité des jeunes peut être traité à plusieurs niveaux, en favorisant l'utilisation du numérique pour soutenir les aspirations des jeunes, en proposant des projets leur permettant de découvrir leur territoire et au-delà, en facilitant l'engagement des jeunes via les dispositifs, service civique, service national universel etc.

### C. Coordonner et fédérer les acteurs autour d'un projet de territoire

Communes, associations, Communauté de communes, CAF, consacrent beaucoup d'énergie et de moyens au développement et à l'adaptation des services à la population, chacune en fonction des compétences dont elle dispose. Les partenaires se connaissent, se côtoient et collaborent ponctuellement sur des projets. Malgré cette proximité, ils ont exprimé le manque d'un espace d'échange et de réflexion partagé pour avancer ensemble sur des projets. Ce constat est fait à plusieurs niveaux : collectivités territoriales, partenaires associatifs et partenaires institutionnels.

La mise en place du pilotage de la Convention Territoriale Globale, est l'occasion de renforcer la coopération institutionnelle et de formaliser un réseau partenarial autour des questions sociales qui traversent ce territoire.

Ainsi, dans le respect des compétences et du périmètre d'intervention de chacun, il est possible de **structurer une coordination, permettant de faciliter les échanges d'information entre les partenaires.**

*Selon les thématiques définies dans la CTG, cette mission de coordination permettra d'accompagner la réalisation des objectifs prioritaires du projet de territoire, par :*

- *La mobilisation et l'animation des groupes de travail thématiques,*
- *L'accompagnement à la mise en œuvre de projets, notamment de projets transversaux,*
- *La mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du plan d'actions,*
- *La préparation des comités de pilotage.*

Dans ce cadre, le recrutement **d'un chargé de coopération CTG, rendu possible par le soutien de la CAF, permettrait** d'assurer un accompagnement et une veille sur les appels à projets, ainsi qu'un appui à la construction d'une transversalité. Il ou elle serait également chargée (e) de faire le lien avec les autres dispositifs existants, PRE, CLS, politique de la ville et participer à la réflexion dans les autres démarches, Scot, PLH, etc. **« il faut rendre lisibles et visibles les actions du territoire ».**

Enfin, l'instance de pilotage chargée d'orienter, de valider la bonne exécution des projets liés à la démarche sera composée du « noyau dur », représentants de la CAF, communes signataires, Communauté de communes, services de l'Etat. Toutefois, pour favoriser une approche globale, il pourra être élargi **à toutes les communes qui souhaitent participer à la mise en œuvre et au suivi du projet social par le biais de conventions spécifiques.**

## IV. Les axes de travail

**Axe 1 - Penser le service en direction des familles comme un service global dans le respect des compétences et des interventions de chacun pour développer l'attractivité du territoire**

Axes de travail	Objectifs opérationnels	Actions 2022
Adapter le projet d'accueil des EAJE aux besoins des familles	Vérifier l'adéquation du service avec les besoins des familles Accompagner l'insertion sociale et professionnelle des familles Poursuivre le développement des projets environnementaux	Réaliser une enquête auprès des familles inscrites dans les EAJE et des partenaires  Mise en œuvre du projet AVIP
Améliorer la coordination avec l'éducation nationale pour la prise en charge des 2-3 ans	Accueillir et accompagner les enfants en situation de handicap et/ou avec les besoins spécifiques Cibler le mode d'accueil le plus adapté au besoin de l'enfant et des familles	Former/ sensibiliser les professionnels des EAJE et des structures accueillant des jeunes enfants sur le territoire  Proposer des réunions partenariales pour l'admission des enfants de 2 ans/ et bilan annuel
Accompagner la coordination des fonctionnements des ALSH	Améliorer la continuité de l'offre de service Optimiser certains moyens matériel Développer les parcours d'éducation artistique et culturelle	Coordonner les périodes d'ouverture, accompagner le développement « plan mercredi » sur les sous territoires demandeurs.
Renforcer l'offre de projets culturels en fonction des jeunes en s'appuyant sur les ressources du territoire	Former les professionnels de la petite enfance à l'éveil culturel et artistique Développer les résidences d'artistes	
Développer le soutien à la parentalité, notamment pour les parents d'adolescents	Développement des accueils du LAEP Organiser la complémentarité des différentes actions en direction des familles	Mise en place d'un accueil LAEP à CERESTE

## Axe 2 - Faciliter l'accès aux services pour tous les résidents, en particulier les jeunes

Axes de travail	Objectifs opérationnels	Actions 2022
<b>Faciliter les démarches administratives</b>	Réaliser un état des lieux de l'offre existante pour une meilleure coordination Optimiser le service aux familles en développant les missions du guichet unique petite enfance Faciliter l'accès aux places d'accueil des AM Favoriser l'accès des jeunes à l'information et aux ressources numériques en développant l'éducation aux usages numériques	Recenser les actions menées par type d'intervention Mise en place d'un RPE (relais petite enfance) Favoriser leur inscription sur Mon enfant.fr
<b>Poursuivre le développement de tarifications adaptées aux revenus des familles du territoire</b>	Identifier les possibilités sur les différents services existants et le prévoir dans la future offre de services Conduire une réflexion sur la tarification des ALSH à l'échelle du territoire Créer des lieux d'information /documentation accessibles à tous les jeunes du territoire (PIJ, maison des adolescents, etc.)	Nouvelle tarification conservatoire de musique (Septembre 2021)
<b>Décloisonner l'offre de services en direction des jeunes</b>	Renforcer la coordination avec la cité scolaire Intégrer les contraintes de mobilité des jeunes dans la conception des projets Permettre aux jeunes de participer aux activités quelle que soit leur commune de résidence	
<b>Faciliter l'accès aux services existants</b>	Sensibiliser les jeunes à la citoyenneté Faciliter leur accès aux services existants	

### Axe 3 : Coordonner et fédérer les acteurs autour d'un projet commun

Axe de travail	Objectifs opérationnels	Actions 2022
Organiser et structurer la réflexion avec les partenaires dans le cadre des instances de la CTG	Faciliter la mise en œuvre des projets communs	Mise en œuvre de la CTG
Mettre en place la coordination globale des services aux familles dans le respect des compétences de chacun	Favoriser la concertation des partenaires et le développement de projets Accompagner et suivre la mise en œuvre de projet y compris par la recherche de financements Assurer une veille sur les appels à projets	Recrutement d'un chargé de coopération CTG
Faciliter et accompagner l'adhésion et l'intégration des communes du territoire	Préparer la fin des CEJ et le basculement sur la CTG	Associer les communes concernées aux groupes de travail
Améliorer la lisibilité et la complémentarité des actions d'accès au droit sur le territoire	Identifier les actions existantes et leur périmètre d'intervention	Réaliser un état des lieux

Accusé de réception en préfecture  
084-200040624-20220119-2022-005-DE  
Date de télétransmission : 24/01/2022  
Date de réception préfecture : 24/01/2022

*Convention Territoriale Globale 2021-2025*  
**Offre d'accueil des structures collectives Petite Enfance**

Contexte	<p>Le service petite enfance de la CCPAL est constitué de 7 multi accueils collectifs pour un total de 180 places d'accueil, pour des enfants de 10 semaines à 4 ans. Les 7 établissements sont ouverts de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi :</p> <p>1 EAJE la chrysalide sans accueil modulé, avec une capacité de 25 places, situé à Apt et 6 EAJE avec un accueil modulé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La crèche d'Amélie situé à St Saturnin les Apt et la Baleine Bleue situé à Céreste : *10 places de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h30 et 15 places de 8h30 à 17h30</li> <li>- La Boite à Malice situé à Gargas : *10 places de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h30 et 30 places de 8h30 à 17h30</li> <li>- Le Nid situé à Apt : *20 places de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h30 et 40 places de 8h30 à 17h30</li> <li>- Les Pitchouns situé à Caseneuve : *12 places de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h30 et 15 places de 8h30 à 17h30</li> <li>- La Chrysalide situé à Apt : *25 places de 7h30 à 18h30</li> <li>- La Baleine bleue situé à Céreste : * 10 places de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h30 et 15 places de 8h30 à 17h30</li> <li>- Le lièvre et la tortue situé à Goult : * 15 places de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h30 et 40 places de 8h30 à 17h30</li> </ul>
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer un accueil de qualité aux enfants qui nous sont confiés, optimiser les équipements en assurant l'égal accès à toutes les familles habitant sur le territoire de la CCPAL</li> <li>• Conforter les parents dans la responsabilité et le rôle de 1er éducateur de l'enfant, avec le soutien à la parentalité</li> <li>• Mise en œuvre de la Charte nationale de l'accueil du Jeune enfant décret n°2021 – 1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeune enfant</li> <li>• Mettre en œuvre le Projet d'Établissement 2019-2021</li> </ul>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre aux familles de trouver un mode de garde</li> <li>• Développer la complémentarité des modalités d'accueil et en particulier l'accueil occasionnel</li> <li>• Permettre à toutes les familles d'accéder aux places d'accueil et favoriser la mixité sociale</li> <li>• Permettre l'accueil des enfants porteurs de handicap ou de maladie chronique</li> <li>• Promouvoir l'éveil culturel et artistique</li> <li>• Soutenir la parentalité</li> <li>• Faire évoluer la restauration et la qualité de l'alimentation</li> <li>• Intégrer des critères de développement durable et des pratiques écoresponsable</li> <li>• Encourager la formation des agents</li> <li>• Favoriser la mobilité des agents</li> <li>• Dynamiser et optimiser les interventions du pool de remplacement</li> <li>• Mise en place de temps d'analyse de pratique</li> </ul>
Public ciblé	Familles résidant sur le territoire de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon
Porteur de l'action	CCPAL
Moyens dédiés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Moyens humains et financier de la CCPAL</li> <li>- Maintien des taux et des qualifications d'encadrement en fonction des textes réglementaires, entre autres, le décret n°2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux établissements d'accueil de jeunes enfants</li> </ul>
Financements potentiels	CCPAL / CAF
Critère d'évaluation	<p>Nombre d'inscrits dans les EAJE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de remplissage des structures</li> <li>• Nombre d'enfants accueillis en accueil régulier</li> <li>• Nombre d'enfants accueillis, porteurs de handicap</li> <li>• Nombre d'enfants accueillis en occasionnel</li> <li>• Nombre d'enfants accueillis dans le dispositif AVIP</li> </ul> <p>Nombre d'actions menées annuellement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Eveil culturel / artistique</li> <li>• Soutien à la parentalité</li> </ul>
Partenariats / acteurs à associer	Le service Administratif Petite Enfance, le RAM (RPE), le LAEP, le conservatoire de musique, le vélo théâtre, le collectif prévention écrans, le CNFPT
Echéancier de l'action	2021 - 2025

Accusé de réception en préfecture  
084-200040624-20220119-2022-005-DE  
Date de télétransmission : 24/01/2022  
Date de réception préfecture : 24/01/2022

**Convention Territoriale Globale 2021-2025**  
**Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)**

Contexte	<p>Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) accueille des familles avec des enfants de 0 à 6 ans. Il a ouvert en 2003 à Apt.</p> <p>Depuis le 19 octobre 2021, le LAEP propose des temps d'accueil à Céreste le mardi matin en complément des accueils des mercredis et vendredis matin de 9h30 à 11h30.</p> <p>Le nombre d'heures d'ouverture est de 254 h/an.</p> <p>Lors des temps d'accueil du LAEP, 2 accueillantes sont présentes et elles participent à des temps d'analyse mensuel de pratique et de supervision.</p>
Description de l'action	<p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Lieu de soutien à la parentalité</li> <li><input type="checkbox"/> Lieu de prévention et de soutien des compétences des parents</li> <li><input type="checkbox"/> Favoriser la relation enfants- parents</li> <li><input type="checkbox"/> Lieu de rencontre et de socialisation</li> </ul> <p>C'est un lieu libre, anonyme et gratuit, inspiré des maisons vertes, créées par François Dolto.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> C'est un lieu convivial où les enfants de moins de six ans accompagnés de leur parent ou d'un adulte référent sont accueillis de manière libre et sans inscription</li> <li><input type="checkbox"/> Lieu de socialisation où les enfants et les parents pourront vivre des moments de séparation en toute tranquillité et où l'on peut prévenir des troubles relationnels parent – enfant en confortant et en renforçant le lien.</li> <li><input type="checkbox"/> Lieu qui va éviter ou rompre l'isolement des parents.</li> <li><input type="checkbox"/> Lieu d'orientation vers des services compétents de prise en charge des parents ou des enfants.</li> </ul>
Public ciblé	Familles résidant sur le territoire de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon
Porteur(s) de l'action	CCPAL
Moyens dédiés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Moyens humains et financier de la CCPAL.</li> <li>- Poste EJE à 0,80 ETP + 6 intervenants</li> <li>- Un temps de supervision avec une psychologue</li> </ul>
Financements potentiels	CCPAL / CAF
Critère d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le compte de résultat annuel du LAEP</li> <li>• Rapport d'activité permettant le suivi de la fréquentation du lieu, du nombre d'enfants, leur âge, la commune où ils résident, le nombre d'accueillants, etc..</li> </ul>
Acteurs à associer	Les services des PMI, le CAMSP, les structures d'accueil, les centres sociaux, les CCAS, etc.
Echéancier de l'action	2021 - 2025

**Convention Territoriale Globale 2021-2025**  
**Relais des Assistant(e)s Maternel(le)s**

Contexte	<p>Le RAM a ouvert le 1er avril 1995 à Apt. Il est situé dans les locaux de la Maison de la Petite Enfance voie Domitienne à Apt.</p> <p>Le RAM est un service gratuit géré par la CCPAL et soutenu financièrement par la CAF de Vaucluse. Il dispose d'une animatrice à 0,80 ETP.</p> <p>Il propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Des permanences téléphoniques et physiques 4 jours par semaine de 13h30 à 17h</li> <li><input type="checkbox"/> Des animations 3 matinées par semaine de 9h30 à 11h30 <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Lundi à Apt</li> <li>◦ Mardi à Gargas</li> <li>◦ Jeudi à Goult</li> </ul> </li> </ul>
Description de l'action	<p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Informer et accompagner les familles</li> <li><input type="checkbox"/> Informer et accompagner les professionnels</li> <li><input type="checkbox"/> Animer des ateliers d'éveil</li> </ul> <p>Le RAM est un lieu ressource d'information et d'accompagnement des parents, des assistant(e)s maternel(le)s ou gardes à domicile.</p> <p>Il accompagne la relation assistant(c) maternel(le) agréé(e) (AM), salarié(e) et parent - employeur, dès le début et tout au long de l'emploi (explication du contrat de travail, droits et devoirs de chacun, accompagnement à la médiation en cas de litige, etc.).</p> <p>C'est un lieu de professionnalisation des AM et gardes d'enfants à domicile à travers des réunions, des propositions de formation, des animations : éveil musical, comptines, motricité, piscine à balles...</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place un relais petite enfance (RPE) (en application de l'ordonnance du 19 mai 2021 relative aux familles et du décret n° 2021-1131 du 25 août 2021 relatif aux assistants maternels)</li> <li>• Prendre en charge les missions du guichet unique en matière d'information sur les modes d'accueil sur le territoire</li> <li>• Maintenir et développer l'offre d'accueil individuel existante</li> <li>• Promouvoir l'accueil individuel et le métier d'AM</li> <li>• Assister les AM dans leurs démarches sur le site monenfant.fr</li> <li>• Poursuivre les actions de professionnalisation des AM et particulièrement auprès des AM isolées</li> <li>• Mettre en place des temps d'analyse et d'enrichissement des pratiques professionnelles</li> <li>• Consolider le partenariat avec les RAM du département, le service petite enfance de la CCPAL.</li> </ul>
Public ciblé	Familles, Assistant(e)s Maternel(le)s et gardes à domicile installées sur le territoire de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon
Porteur(s) de l'action	CCPAL
Moyens dédiés	- Moyens humains et financier de la CCPAL - Poste EJE à 0,80 ETP
Financements potentiels	CCPAL / CAF
Critère d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'assistantes maternelles exerçant sur le territoire</li> <li>• Nombre de places d'accueil individuel</li> <li>• Nombre de départs en formation</li> <li>• Nombre d'assistantes maternelles fréquentant les temps d'animation</li> <li>• Taux d'occupation des assistant(e)s maternel(le)s</li> </ul>
Partenariats / acteurs à associer	Les RAM du département, les services de PMI, les EAJE, le LAEP, le conservatoire de musique, le vélo théâtre, etc.
Echéancier de l'action	2021 - 2025

Accusé de réception en préfecture  
084-200040624-20220119-2022-005-DE  
Date de télétransmission : 24/01/2022  
Date de réception préfecture : 24/01/2022



Convention territoriale Globale 2021-2025

**Mettre en place une coordination globale de territoire des services aux familles dans le respect des compétences de chacun**

Contexte	<p>Les postes de coordination précédemment inscrit dans le CEJ CCPAL étaient fléchés par thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination Petite Enfance à l'échelle de tout le territoire</li> <li>- Coordination jeunesse partielle sur la partie ouest du territoire</li> </ul> <p>(1 poste était fléché sur un emploi de coordinatrice et un poste sur un emploi de chef de service)</p> <p>Dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de la Convention Territoriale Globale 2021-2025, la Communauté de communes a souhaité, en complément de la gestion de la compétence petite enfance, coordonner et animer le partenariat autour des autres thématiques, enfance/jeunesse, parentalité, accès au droit, inclusion numérique et animation de la vie sociale.</p>
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se mettre en conformité avec le référentiel de coordination des CTG</li> <li>- Mettre en œuvre la nouvelle organisation de la coordination à l'échelle de la CCPAL pour assurer l'animation et le suivi des objectifs de la CTG, à savoir :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un chargé de coopération en responsabilité de l'animation de la convention et du développement des actions enfance/jeunesse, parentalité, accès au droit, inclusion numérique et animation de la vie sociale,</li> <li>• Un chargé de coopération en charge de la coordination, du développement et du suivi des actions petite enfance et parentalité.</li> </ul> </li> </ul>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élargir les missions de coordination vers tous les champs d'intervention de la CTG -petite enfance, enfance jeunesse, parentalité, accès aux droits- et à l'échelle de tout le territoire</li> <li>• Faire évoluer la fonction de coordination pour qu'elle soit pleinement mobilisée sur l'atteinte des objectifs de la CTG et à l'échelle de tout le territoire</li> <li>• Accompagner les communes du territoire sur le développement d'actions</li> </ul>
Public ciblé	Les habitants du territoire, en particulier les familles
Porteur de l'action	CCPAL
Moyens dédiés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien du poste actuel de coordination petite Enfance évoluant vers la thématique parentalité</li> <li>• Création d'un poste de chargé de coopération « pilote » pour la conduite globale de la CTG et l'animation des autres thématiques</li> </ul>
Financements potentiels	CCPAL / CAF
Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de réunions des groupes de travail thématiques par an</li> <li>• Nombre d'actions/ projets mis en œuvre pour chaque thématique</li> <li>• Nombre de communes accompagnées</li> </ul>
Partenariats/Acteurs à associer	Tous les partenaires de la CTG, en particulier les petites communes
Echéancier de l'action	2022

**CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE CAF/CCPAL  
2021-2025**

<b>FICHE PROJET</b>	
<b>CENTRE SOCIAL LOU PASQUIE – POURSUITE DE L'ACCUEIL JEUNES</b>	
Contexte	Un service jeunesse fédérant de nombreux jeunes du territoire CCPAL (200 jeunes/an)
Descriptif de l'action	<p>➤ <b>Un collectif jeunes</b> : des jeunes du territoire s'engagent sur l'année à organiser des animations (concerts, etc.) qui viendront financer un voyage de fin d'année en juillet qu'ils organisent intégralement ; 2 types de voyage : un séjour musical pour les plus jeunes en Europe, un séjour avec une dimension humanitaire au Maroc pour les jeunes de 16/17 ans. Basé désormais à St Saturnin les Apt, ouvert en période scolaire les mercredis (14h-18h), les vendredis (16h30-20h) et les samedis (14h à 18h)</p> <p>➤ <b>Un accueil jeunes en accès libre</b> : Descriptif : accueillir des adolescents du territoire pour échanger avec eux (répondre à leurs questions, soucis, etc.), organiser des temps d'animation avec eux, etc. - Mas des jeunes de Goult ouvert en période scolaire les mercredis (14h-18h), certains vendredis (17h30-20h) et les samedis (14h à 18h)</p> <p>➤ <b>2 ateliers théâtre</b> : - objectif : travailler la confiance en soi en ouvrant un espace d'expression artistique ; sensibiliser à la culture - à Bonnieux &amp; Goult : de 2016 à juin 2017 // à Bonnieux depuis octobre 2018 - nombre de participants : complet chaque année - fréquentation du spectacle de fin d'année : cf. tableau actions culturelles</p> <p>➤ <b>Des séjours</b> : 2 séjours spécifiques au collectif (Europe &amp; Maroc) et d'autres séjours ouverts à tous</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Développer l'autonomisation, la citoyenneté active et la mobilité des jeunes</b></li> <li>- Redonner sa force à l'accueil jeunes en accès libre de Goult</li> <li>- Maintenir le collectif jeunes au niveau qualitatif et quantitatif</li> <li>- <b>Poursuivre l'action culturelle</b> développée autour des ateliers théâtre et des concerts</li> <li>- Privilégier l'itinérance des actions culturelles jeunesse sur le territoire CCPAL (aller vers St Saturnin-les-Apt, etc.)</li> <li>- Poursuivre le travail autour de l'accessibilité des jeunes du territoire aux événements (transports, etc.)</li> <li>- <b>Nouer des partenariats</b> avec d'autres structures jeunesse du territoire</li> <li>- Redéployer les actions culturelles (concerts) sur le territoire CCPAL : ne plus se limiter aux 8 communes</li> </ul>
Public ciblé	Jeunes de 11 à 17 ans révolus
Porteur de l'action	Service jeunesse du centre social Lou Pasquié
Moyens dédiés	2 animateurs jeunesse
Financements potentiels	CCPAL Participations Familles CAF : PSO et Bonus territoires CTG (Cf. convention d'objectifs et de financements) CAF
Critères d'évaluation	Indicateurs de mesures annuelles : autonomisation : type d'actions mises places et effets sur les bénéficiaires // mobilité : actions mises en place et fréquentation // effectivité des positionnements RII envisagés // nombre de formations suivies par an // effectivité des changements de lieux de concerts vers une ouverture territoriale plus large au sein de la CCPAL // effectivité de démarches de recherche de locaux // Place du centre social dans le projet « Besoin d'ici envie d'ailleurs » // évolution des fréquentations des accueils et ateliers
Partenariats/Acteurs à associer	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer le partenariat autour du projet « Besoins d'ici Envie d'ailleurs » (Maison Bonhomme, Fondation des 3 Cyprés, Vélo Théâtre) tourné vers la prise d'initiatives des jeunes</li> <li>- Créer des liens avec les accueils jeunes du département et des structures du territoire CCPAL.</li> </ul>
Echéancier de l'action	2021-2025

Accusé de réception en préfecture  
084-200040624-20220119-2022-005-DE  
Date de télétransmission : 24/01/2022  
Date de réception préfecture : 24/01/2022

**CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE CAF/CCPAL  
2021-2025**

FICHE PROJET CENTRE SOCIAL LOU PASQUIE – POURSUITE DES ACCUEILS DE LOISIRS EXTRA ET PERISCOLAIRE	
Contexte	Globalement, une fréquentation stable répondant bien aux besoins du territoire Nombre d'enfants différents (2018) : 217 enfants à Ménerbes et 72 enfants à Roussillon. 109 enfants sur les semaines PASS
Descriptif de l'action	<p><b>ACCUEIL PERISCOLAIRE :</b> Des projets propres à chaque APS sont menés durant l'année scolaire, en associant des partenaires du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Bonnieux et Roussillon ont un APS matin et soir,</li> <li>✓ Goult, Lacoste et Ménerbes : APS seulement le soir,</li> <li>✓ Lioux et Murs gèrent un système de garderie sans le centre social,</li> <li>✓ Pas d'école à St Pantaléon,</li> <li>✓ Accueil le mercredi à la journée à l'ALSH de Roussillon,</li> <li>✓ Existence d'un PEDT et d'un plan mercredi.</li> </ul> <p><b>ACCUEIL EXTRASCOLAIRE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Des accueils à la journée à Roussillon et Ménerbes,</li> <li>✓ Toutes les vacances scolaires (excepté Noël) : ALSH à Ménerbes,</li> <li>✓ Juillet : ALSH à Roussillon en complément,</li> <li>✓ Des accueils uniquement sur les après-midis dans le cadre des semaines PASS 8 semaines/an lors des vacances scolaires : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Goult : 4 semaines + Lioux : 2 semaines + Murs : 2 semaines + un mini camp en juillet 2018 (festival Avignon) et juillet 2019 (Sault)</li> </ul> </li> </ul>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer l'autonomisation des enfants et la solidarité entre eux,</li> <li>• Maintenir une ouverture sur le monde en favorisant des sorties de qualité (mobilité),</li> <li>• Développer la transversalité et les échanges de pratiques,</li> <li>• Renforcer les moyens humains dédiés.</li> </ul>
Public ciblé	Enfants de 3 à 12 ans
Porteur(s) de l'action	Centre social Lou Pasquié
Moyens dédiés	Animateurs du service jeunesse Lou Pasquié
Financements potentiels	CCPAL Familles CAF PSO et Bonus territoires (Cf. convention d'objectif et de financements)
Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autonomisation : type d'actions mises places et effets sur les bénéficiaires,</li> <li>• Mobilité : actions mises en place et fréquentation aux échanges services / inter services effectivité des rencontres // des fiches de bonnes pratiques</li> <li>• RH : nombre de nouveaux bénévoles et durée d'engagement (dans les accueils périscolaires)</li> </ul>
Partenariats/Acteurs à associer	Développer les échanges entre les services enfance, jeunesse et le service ACF
Echéancier de l'action	2021-2025

Accusé de réception en préfecture  
084-200040624-20220119-2022-005-DE  
Date de télétransmission : 24/01/2022  
Date de réception préfecture : 24/01/2022

**CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE CAF/CCPAL/CERESTE  
2021-2025**

<b>FICHE PROJET CERESTE – PROJET PLAN MERCREDI</b>	
Contexte	L'ALSII de Céreste fonctionne depuis plusieurs années, co-financé dans le cadre d'un CEJ (et précédemment Contrat Temps Libre signé avec la CAF des Alpes de Haute Provence). Depuis 2012, le CEJ est contractualisé avec la CAF du Vaucluse, la commune de Céreste ayant intégré la Communauté de Communes du Pays d'Apt en janvier 2012. L'ALSII est géré par la Mairie avec une convention de fonctionnement avec l'association « Sports objectifs plus 04 » qui emploie le personnel d'animation et accompagne techniquement la commune dans la gestion du service
Descriptif de l'action	L'ALSII de Céreste accueille des enfants de 3 à 12 ans. <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Accueil périscolaire des enfants de 3 à 11 ans</li> <li>➤ Ouverture des mercredis sur la journée complète soit de 7h30 à 18 h ou en demi-journée le matin de 7h30 jusqu'à 12h30 ou l'après-midi de 13h30 à 18h00.</li> </ul>
Objectifs	Mobiliser les enfants et les jeunes sur la découverte et la préservation de leur patrimoine naturel, humain et culturel en les amenant à découvrir des activités et des pratiques culturelles variées.
Public ciblé	Enfants et jeunes de 3 à 11 ans
Porteur(s) de l'action	Mairie de Céreste
Moyens dédiés	Personnel communal et conventionné « Sports Objectifs plus 04 »
Financements potentiels	Budget communal Participations Familles CAF : PSO bonifiée Plan mercredi
Critères d'évaluation	L'évaluation s'effectue de façon continue tout au long de l'année au travers de différents points : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les réalisations, les sorties, les actions...</li> <li>• L'observation des comportements,</li> <li>• L'implication individuelle des enfants</li> <li>• Bilan qualitatif mensuel avec les enfants et les animateurs.</li> <li>• Mise en place d'un outil d'évaluation par et pour les enfants, basé sur leurs échanges lors des cercles de paroles.</li> </ul> <p>L'évaluation des objectifs passe par un tableau réalisé sur le projet pédagogique regroupant les critères et les indicateurs de chaque objectif et leurs bilans par année scolaire.</p> <p>Pour notre objectif des plans mercredis les critères retenus seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qu'ont-ils retenu des différentes sorties effectuées dans l'année ?</li> <li>• Quelles pratiques artistiques et culturelles les enfants ont-ils abordé ? avec comme indicateurs le nombre de manifestations, de spectacles auxquels nous avons participé.</li> <li>• Nombre d'échanges avec les associations et d'ateliers faits.</li> </ul>
Partenariats/Acteurs à associer	Le PEDT s'articule par la bonne liaison entre l'équipe pédagogique de l'ACM, l'équipe éducative de l'école et différentes associations du territoire. Concrètement, nous travaillons avec : <ul style="list-style-type: none"> <li>• La médiathèque de notre commune.</li> <li>• L'association « Ludobrousse ».</li> <li>• L'association « lotus » qui nous propose des ateliers poterie.</li> <li>• L'association « A Dos d'Eléphant » avec qui nous participons à des ateliers menés par des artistes du cirque et du spectacle.</li> <li>• Nous participerons au festival de « Mômiaux ». Ce festival "jeune public" a pour objectif de rendre la culture accessible à tous, de découvrir le monde de la création artistique (danse, cirque, théâtre, musique...)</li> </ul>
Echéancier de l'action	2021-2025

Accusé de réception en préfecture  
084-200040624-20220119-2022-005-DE  
Date de télétransmission : 24/01/2022  
Date de réception préfecture : 24/01/2022